



COMMUNE DE Bourogne

WWW.BOUROGNE.FR



BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2021

N°4

P.20

FLEURISSEMENT



P.4 BUDGET

P.10 DE LA CRISE SANITAIRE À LA CRISE SOCIALE POUR LES ÉTUDIANTS

P.11 LE PLU DE LA COMMUNE EST APPROUVÉ !

P.14 L'ÉCOLE FAIT SON CIRQUE



EN IMAGES

Cérémonie du 8 mai

La 76^e commémoration de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945 a été cette année encore, compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire, célébrée dans un format restreint et non ouvert au public.



« Entendons les mots de Malraux : « un monde sans espoir est irrespirable ». La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérant. Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise. »

Extrait du discours de Geneviève Darrieussecq,
Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

SOMMAIRE

 BUDGET	4
Le Budget primitif 2021 en bref	
 VIE ÉCONOMIQUE	8
Entreprise Euvrard Intermed Cabinet médical de Bourogne Cabinet de Psychologie Psychanalyse	
 ACTIONS SOCIALES	10
De la crise sanitaire à la crise sociale pour les étudiants Espaces des Solidarités Départementales (ESD)	
 TRAVAUX, URBANISME, PROJETS	11
Le Plan Local d'Urbanisme de la Commune est approuvé ! Travaux quai de bus <i>JEUX</i>	
 ENFANCE	14
L'école fait son cirque La sécurisation des abords des écoles continue Le budget La fusion des deux écoles Périscolaire	
 ASSOCIATIONS ET LOISIRS	16
ACCA de Bourogne : un très bon chasseur... Hand-Ball Club Grandvillard Baraka Lao	
 RELATIONS EXTÉRIEURES	17
Friedland <i>SOLUTIONS</i>	
 CULTURE	18
La plaisir de la culture retrouvée Médiathèque Espace Ganter	
 BRÈVES	20
La santé de nos forêts Fleurissement du Village État civil Nouveaux horaires à la Boucherie Zobenbuhler	



Bulletin Municipal de Bourogne
N°4 · Juin 2021
Publication de la Ville de Bourogne
Directeur de la publication : Baptiste Guardia
Rédacteur en chef : Guy Hudelot
Conception et impression : Elephant Com and Events
Dépôt légal en cours
Tirage : 900 exemplaires



Baptiste Guardia
Maire de Bourogne

L'été arrive et les vacances avec. Qui aurait pu le croire ? Un an après le début de cette pandémie, la Covid-19 nous dicte encore notre façon de vivre. Ce mois de juin signe la levée des restrictions et le retour à une vie « normale » et c'est bien ce que tout le monde souhaite. Mais tout n'est pas fini, la situation sanitaire reste fragile et notre seule arme face à ce virus est le vaccin.

C'est pourquoi j'ai souhaité que Bourogne puisse faire partie du programme du centre de vaccination mobile mis en place par le Département. Après trois venues du centre de vaccination mobile dans la commune en février, avril et mai, c'est un peu plus de 850 personnes vaccinées et le centre reviendra ce mois-ci et ainsi de suite toutes les 6 semaines.

Ce centre a bénéficié à de nombreux Bourignaises et Bourignais et une fois encore, nos anciens n'ont pas été oubliés, toutes les personnes de plus de 70 ans ont reçu un appel de notre part pour les informer de la possibilité de vaccination.

Restons solidaires et restons résilients pour enfin sortir de cette crise. Ce mois de juin marque aussi les « un an » de l'installation de la nouvelle municipalité et la première présentation du budget de cette année « pleine » de ce nouveau mandat. Face à la diminution constante des re-

cettes, nous devons penser autrement le budget. Aussi, le budget de fonctionnement est maîtrisé, le budget d'investissement est riche d'un programme d'études préalables pour la définition des projets futurs (accueil pour adolescents ; éclairage LED ; diagnostic de l'ensemble de la voirie...) et en travaux d'amélioration de l'existant (parcours vitae ; belvédère du Lamponot ; récupérateur d'eau...)

D'importants travaux auront lieu cette année afin d'améliorer le groupe scolaire ; reprise du réseau d'eau potable, création d'un préau dans la cour de l'école élémentaire, reprise de la cour et nouvelle aire de jeux de l'école maternelle.

Je conclurai ici pour vous dire quelques mots sur la situation d'Antargaz. Vous l'avez sans doute entendu, après plus de 10 ans de dossier Antargaz, des millions d'euros d'argent public dépensés et ô combien de vies perturbées par la mise en place de ce Plan de Prévention des Risques Technologiques... Antargaz ferme l'entrepôt à Bourogne. Je n'ai pour l'heure, que peu d'informations sur cette fermeture programmée. Mais en lien avec les différents acteurs, Grand Belfort et Département notamment, il faut tout chiffrer et nous demanderons des comptes à Antargaz.

Pour l'heure je vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.

Le Budget primitif 2021 en bref

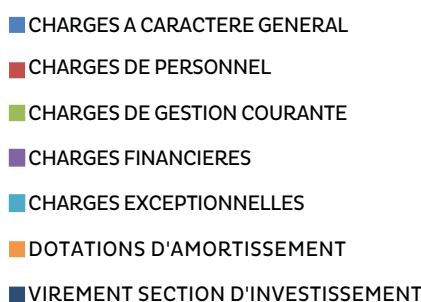
LE BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2021 A ÉTÉ ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SÉANCE DU 13 AVRIL 2021. APRÈS UNE ANNÉE 2020 MARQUÉE PAR UN CONTEXTE SANITAIRE VENU RETARDER CERTAINES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT SANS TOUTEFOIS LES REMETTRE EN CAUSE, L'ANNÉE 2021 VOIT LA POURSUITE DES ACTIONS ENGAGÉES EN FIN D'ANNÉE DERNIÈRE ET L'ENGAGEMENT DE NOUVELLES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT.

Dans le cadre de cette première année « pleine » du mandat de la nouvelle municipalité, une réflexion globale s'est engagée sur les finances communales : étude de la capacité d'auto-financement, du taux d'endettement, analyse de la structure des dépenses de fonctionnement, afin de valider certaines orientations et choix, dans un contexte national encore plus marqué qu'auparavant par les incertitudes sur les mesures de redressement des finances publiques.

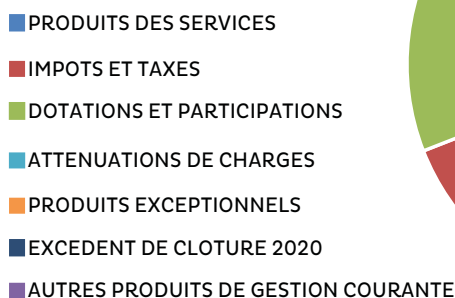
Suite à la réforme de la taxe d'habitation, un nouveau schéma de financement des Collectivités est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2021 et a imposé un débat sur la fiscalité communale. En parallèle, la diminution des dotations de l'État et en particulier de la Dotation Globale de Fonctionnement s'est accrue en 2021 se caractérisant par une baisse globale de 74 % pour la Commune depuis 2014.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



RECETTES



L'ensemble des documents budgétaires : Compte administratif 2020 et Budget Primitif 2021 sont consultables sur le site internet de la Commune sur le site <https://www.bourogne.fr>, dans la rubrique Mairie/Finances/Budget 2021.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 879 930,12 €, avec un excédent antérieur reporté de 230 027,12 € (compte 002) et un virement à la section d'investissement de 353 975 €, permettant de couvrir le capital des emprunts (189 721 € en 2021), les crédits ouverts par anticipation (8027 €) et le besoin complémentaire pour l'équilibre de la section d'investissement.

Les principales dépenses de fonctionnement au titre des charges à caractère général, charges de personnel et de gestion courante sont stables ou budgétisées à la baisse.

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Pour les charges à caractère général, le budgétisé de 494 636 € est inférieur au budget 2020 de 26 620 € avec, pourtant, la prise en compte de 2 réserves pour imprévus de 10 000 € pour l'entretien des bâtiments et de 15 000 € pour l'entretien du matériel roulant, postes où il existe le plus d'aléas sur le chapitre concerné.

Les principaux postes évoluant à la baisse par rapport au budgétisé 2020 sont les locations mobilières (compte 6135) en diminution de 15 892 € du fait du retrait du contrat de location de matériel informatique (transfert de compétence à TDE 90 au 1^{er} janvier 2021) et l'entretien de bâtiments publics en baisse de 12036 €, beaucoup de dépenses ayant été effectuées en fin d'année 2020.

CHARGES DE PERSONNEL

Les dépenses prévisionnelles de personnel qui s'établissent à 829 278 € se retrouvent au même niveau que le budget primitif 2020.

CHARGES DE GESTION COURANTE

Enfin, le niveau des charges de gestion courante au chapitre 65 se maintient globalement au niveau budgétisé de 2020 avec des crédits inscrits à hauteur de 161 018 €, soit + 3440 € par rapport à l'année dernière : la baisse des subventions attribuées aux associations (-4150 € au compte 6574) et aux écoles (- 4325 € au compte 657361) se trouve contrebalancée par la dépense liée au transfert de compétence informatique à TDE 90 de 8170 € (compte 65 548).

RECETTES

En recettes, on prévoit une diminution du produit des services de l'ordre de 10 000 €, à raison principalement de la diminution des redevances périscolaires liées à la fréquentation du service en 2021 estimée à - 20 000 € et compensée par d'autres recettes du chapitre, notamment les coupes de bois (19 500 €).

La baisse des impôts et taxes de 80 000 € est compensée par la hausse de l'allocation compensatrice de l'État liée au nouveau schéma de financement des Collectivités territoriales au 1^{er} janvier 2021.

EN CHIFFRES

Le personnel

LES EFFECTIFS DE LA COMMUNE COMPREENAIENT AU 01/01/2021 :

17

agents titulaires, dont 3 à temps non complet

2

agents contractuels de droit public, à temps plein

1

agent contractuel de droit privé (Contrat Parcours Emplois Compétences) à 31h/semaine

1

agent en Contrat du Centre de Gestion 90

EN CHIFFRES

L'endettement de la commune au 01/01/2021

789 320 €

Encours de la dette au 01/01/2021 :

13,18 %

Taux d'endettement 2021 théorique

Part des recettes consacrée au remboursement de la dette)

5,84 ans

Capacité de désendettement 2021 théorique

En nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette en y consacrant toute son épargne

La nécessité d'assurer des ressources propres et pérennes à la Collectivité

La santé financière des Collectivités repose en partie sur leur capacité à garantir des ressources qui leur sont propres, c'est-à-dire sur lesquelles elles ont un pouvoir de décision et ainsi, la maîtrise sur le moyen/long terme.

RÉFORMES DE LA FISCALITÉ LOCALE

Nous savons que les réformes successives de la fiscalité locale tendent à réduire l'autonomie financière des Collectivités en les privant de recettes fiscales par des systèmes de compensation sous forme de dotations destinées à effacer ou relativiser les effets de la réforme à l'instant T, mais sans garantie sur le caractère pérenne des montants en jeu ou des dispositifs eux-mêmes.

Les dernières réformes de la Taxe d'habitation et des bases de la taxe foncière pour locaux industriels en sont encore une illustration se traduisant au final par une baisse des impositions locales de 162 554 € (au compte 73 des impôts et taxes), à taux constants, de 2020 à 2021, compensé par une dotation de 197 269 € cette année (au compte 74 des dotations), dont le caractère pérenne n'est pas assuré.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

La baisse constante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), dotation historique versée par l'État aux Collectivités, en est une autre illustration. La Commune accuse en 2021 une baisse totale de la DGF de 27 026 € par rapport à 2020 et de 164 955 € depuis 2014.

TAXE FONCIÈRE

La seule marge de manœuvre pour la Commune reste l'augmentation du taux de Taxe Foncière sur les propriétés bâties, dont le taux a été fondu avec le taux départemental à 22,57 % en 2020 (taux départemental de 16,72% et taux communal de 5,85 % en 2020).

L'ex-taux communal de 5,85 % était le plus bas de toutes les Communes composant le Grand Belfort, alors que la moyenne départementale était de 15,75 %.

Après la notification des bases d'impositions par les Services de l'État et la prise en compte des incidences de la réforme de la taxe d'habitation et de la loi de finances pour 2021 sur la baisse des taxes foncières pour les locaux industriels, la municipalité a décidé une augmentation de l'ordre de 5,19 % des 2 taxes foncières soit les taux d'imposition suivants en 2021 :

Taxe foncière bâti

23,74 %

Taxe foncière non bâti

36,45 %

Le produit supplémentaire au titre de ces augmentations est de 32 829 €. Le produit total inscrit au titre des impôts directs locaux s'établit à 222 762 €, contre 352 486 € en 2020. L'allocation compensatrice de l'État au titre de la Taxe foncière et de la taxe d'habitation s'établit à 199 014 € au total cette année.

Votre imposition locale en 2021

L'EXTINCTION DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Il est à noter que si, environ 80 % des foyers fiscaux n'acquittent plus de taxe d'habitation sur leur résidence principale depuis 2020, les 20 % restants seront progressivement exonérés à compter de 2021 et jusqu'en 2023. Toutefois, le produit de la Taxe d'habitation acquitté par ces redevables en 2021 et 2022 est directement perçu par l'État, et non la Commune.

LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES, NOUVELLE MOUTURE 2021

La compensation de la perte de Taxe d'Habitation prend la forme d'un mécanisme fiscal : **les Communes se voient transférer la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), avec des mécanismes d'ajustement à la hausse ou à la baisse propres à chaque Commune (coefficient correcteur).**

L'ancien taux départemental de 16,72 % disparaît pour être fondu avec le taux communal (5,85 % en 2020).

Il ne restera plus que 2 lignes sur votre fiche d'imposition :

- la part affectée à l'Établissement de Coopération Intercommunale : le Grand Belfort,
- la part attribuée à la Commune.

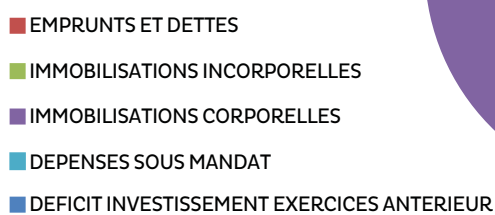
Pour cette dernière part, le taux évolue de 22,57% en 2020 à 23,74 % en 2021, soit une augmentation de l'ordre de 5,19 %.

Les grands axes des investissements en 2021 :

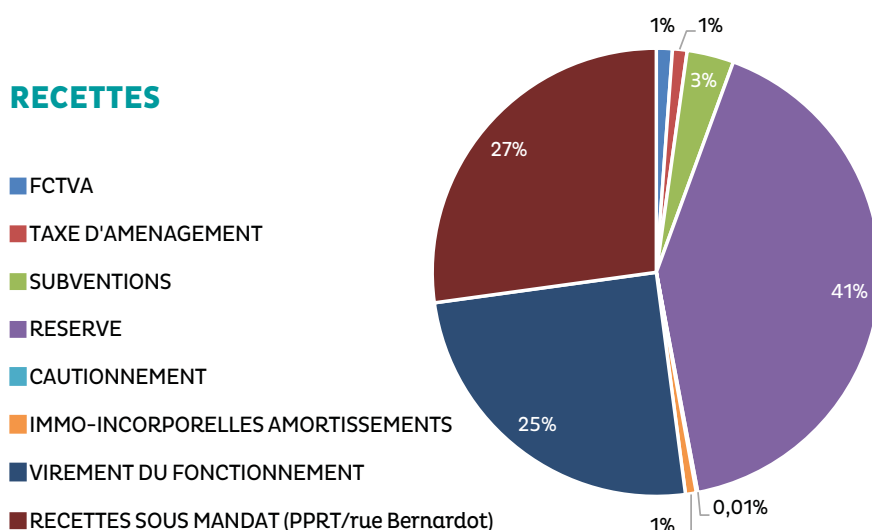
- Amélioration des bâtiments scolaires 75 375 €
- Rénovation du parcours vitae..... 25 267 €
- Rénovation du belvédère de l'étang du Lamponot 10 332 €
- Acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie..... 4 170 €

INVESTISSEMENTS

DÉPENSES



RECETTES



2021, UNE ANNÉE RICHE EN ÉTUDES PRÉALABLES POUR LES FUTURS PROJETS

- Étude sur la transformation des sanitaires de la cour de la médiathèque en accueil pour adolescents
6 400 €
- Étude sur la transition en technologie LED de l'éclairage public
3 000 €
- Étude sur l'état général de la voirie communale
5 220 €
- Étude hydraulique des sols de la cour de la cure
1 800 €

BÂTIMENT

Entreprise Euvrard

Cette entreprise, initialement implantée à Méziré, a été créée en 1983 par Monsieur Euvrard. Mais elle est à Bourogne depuis une vingtaine d'années, chemin de Goudant, à la maison des Entreprises. Elle est spécialisée dans le secteur des travaux de peinture et emploie sept salariés, six sur les chantiers, et une secrétaire. Elle est au service des particuliers et collectivités locales.

Cette entreprise met ses compétences à votre service pour une décoration à vos souhaits. Ses services incluent aussi le ravalement de façades et l'isolation extérieure et intérieure. Elle a la qualification RGE Eco-Artisan pour vous faire bénéficier des aides gouvernementales pour vos travaux de rénovation énergétique (isolation intérieure et extérieure).

Les activités de ces peintres-plâtriers sont multiples : crépi de maison, peinture extérieure, peinture intérieure, ravalement de façades, crépis, peinture, ravalement an-

ti-fissures, travaux d'isolation intérieure et extérieure, isolation thermique des murs et combles, isolant polystyrène, laine de roche, laine de verre, fibre de bois, pose de bardage, rénovation intérieure, pose de revêtements muraux, papiers peints, trame de verre, peinture décorative, décoration béton ciré, chaux, argile, pose de plaques de plâtre, cloisons, faux plafonds.

Leurs compétences professionnelles sont variées ! Sérieux et fiables, vous pouvez compter sur leur professionnalisme ! ●



→ Pour plus d'informations :
Chemin de Goudant
Maison des Entreprises
90140 Bourogne
Tél. 03 84 21 90 39
contact@euvardsarl.fr

INSERTION

Particuliers, artisans, commerçants associations et collectivités

Vous avez besoin d'une ou plusieurs personnes renfort pour quelques heures, quelques jours ou quelques semaines



INTERMED, Association intermédiaire agréée par l'Etat depuis 1987 peut vous proposer ces personnes.
 INTERMED est habilitée pour intervenir sur les cantons de Delle, Beaucourt, Grandvillars, Danjoutin, Chateinois les Forges et Fontaine.

Contactez INTERMED au 03 84 56 20 48

(2 rue des Vosges—90100 DELLE)

www.intermed-90.fr

Nous pourrions vous proposer ce renfort

INTERMED inscrit et accompagne les demandeurs d'emploi en recherche d'activités et peut vous les proposer en fonction des compétences que vous recherchez. C'est alors INTERMED qui les embauche, les déclare et les paie.

C'est SIMPLE et SOLIDAIRE ...

Le client ne reçoit qu'une simple facture de mise à disposition des personnes sur la base des heures effectuées chaque mois chez lui.

Si le client est un particulier, il pourra déduire de ses prochains impôts 50 % des sommes payées.

Pour les PARTICULIERS

Nettoyage de votre logement : ménage quotidien, plusieurs fois par semaine, ménage à fond
Repassage de votre linge, pliage et/ou rangement...

Jardinage : tonte, taille de haies, désherbage...

Bricolage : peinture, papier peint, parquet...

Rangement / manutention : si vous avez une cave ou un grenier encombré, nous vous aidons à ranger, à trier...

À partir de **18€50** de l'heure
 (soit **9€25** après déduction fiscale)

Pour tous les COMMERÇANTS ARTISANS et ...

Nettoyage des véhicules, entretien des locaux ...

Espaces Verts : tonte, nettoyage, débroussaillage ...

Services Hôtellerie - Restauration : service en renfort, plonge, aide cuisine ...

Commerce : inventaires, manutentions, mises en rayon, distribution d'imprimés ...

BTP : manœuvre, aide maçon, aide peintre ...

Industrie : agent de fabrication, manutentionnaire

À partir de **19€00** de l'heure

pour les COLLECTIVITES et ASSOCIATIONS

Et aussi ...

Travaux d'intérieur et extérieur ...

Restauration scolaire et sorties d'écoles préparation de salles et de manifestations ...

Livraison des repas

Accompagnement des bus scolaires

Petits travaux administratifs et couverture des livres scolaires, rangements et archivages

Mise sous pli et distribution de bulletins municipaux

À partir de **18€00** de l'heure

MÉDECINE

Cabinet médical de Bourogne

Le cabinet de massage-kinésithérapie de Matthieu Beucher est ouvert à Bourogne depuis maintenant quatre ans. Matthieu Beucher et sa consœur Mireille Petit exerçaient précédemment à Morvillars. Leur cabinet nécessitait une mise aux normes et le choix s'est porté sur un projet de nouveau cabinet.



L'opportunité s'est présentée à Bourogne avec le projet de centre médical de la rue Vivaldi. Le projet rassemblait à l'origine le Dr Robert et plusieurs infirmières. Le cabinet médical vit le jour en 2017, Matthieu Beucher en est le propriétaire.

Avec le départ des médecins, l'activité s'est recentrée sur les soins de kinésithérapie et les soins infirmiers. Le cabinet compte aujourd'hui quatre kinés et trois infirmières. Les patients viennent de toute la moitié sud du territoire. En temps normal, deux kinés exercent au cabinet pendant que deux se déplacent à domicile. Matthieu Beucher accueille plusieurs fois par an des stagiaires de l'école de Montbéliard au sein du cabinet. Il est par ailleurs trésorier du Conseil Départemental de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes du Territoire de Belfort.

Le Covid 19 a eu un impact important sur l'organisation des soins. Les consultations ont dans un premier temps été reportées durant le premier confinement, ce qui a créé une liste d'attente à la réouverture. D'autre part, le protocole sanitaire impose un temps de nettoyage non négligeable entre chaque



Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 19h.

Les consultations peuvent se faire sur place ou à domicile.

patient, ce qui ralentit encore le rythme des consultations. Dans ces conditions, il faut prévoir aujourd'hui un délai de six semaines pour obtenir un rendez-vous.

Matthieu Beucher nous explique que deux de ses confrères quitteront l'équipe prochainement, et la troisième envisage une diminution de son temps de travail, afin de préparer sa future retraite. Il cherche donc à accueillir de nouveaux praticiens de la santé, kinés, infirmières, médecins ou autres. L'offre de soin pourrait donc évoluer. ●

→ Contact :

Les rendez-vous se prennent exclusivement par téléphone au 03 84 27 75 93

MENTAL

Cabinet de Psychologie Psychanalyse

Le soutien psychologique peut être un besoin ponctuel lié à un événement de la vie (deuil, souffrance au travail, séparation,...), ou une démarche plus avancée, dirigée vers la recherche des sources d'un malaise général, à travers, par exemple, une psychanalyse.

i Les consultations sont exclusivement sur rendez-vous, les jours de présence : lundi après-midi, mardi et mercredi en journée, samedi matin. Les rendez-vous se prennent par téléphone.

Julie Monnier accueille enfants, adolescents et adultes. La parole est bien sûr la base de son travail, et en fonction de l'âge du patient la parole se met en place à partir d'un matériel approprié comme les dessins, les figurines, la pâte à modeler... pour les plus jeunes.

La psychothérapie n'est pas une activité paramédicale et ne nécessite donc pas une prescription d'un médecin pour consulter. C'est une démarche personnelle qui n'est pas remboursée par la sécurité sociale. Il existe cependant des structures publiques où consulter sans avancer le paiement comme le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (Belfort ou Montbéliard), le Centre Médico-Psychologique Enfants de Belfort et le Centre Médico-Psychologique Adultes de Belfort. ●

→ Pour plus d'informations :

Cabinet de psychologie/
psychanalyse
1 bis rue du moulin
03 84 36 05 11

COLLECTE

De la crise sanitaire à la crise sociale pour les étudiants

LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID 19 DURE MAINTENANT DEPUIS PLUS D'UN AN ET ELLE A BOULEVERSIÉ LES VIES DE TOUT LE MONDE, MAIS ELLE NE TOUCHE PAS CHAQUE CITOYEN DE LA MÊME MANIÈRE. ELLE A DAVANTAGE FRAGILISÉ CEUX QUI ÉTAIENT DANS DES SITUATIONS SOCIALES DÉLICATES, COMME LES ÉTUDIANTS.



Tout d'abord, les périodes de confinement les ont obligés à s'isoler pour étudier ; mais apprendre seul, face à un écran, sans échange réel avec les professeurs ou les camarades peut avoir des effets dévastateurs sur les apprentissages et la motivation. Par ailleurs, un grand nombre d'entre eux ont perdu les petits jobs qui leur permettaient de subvenir à leurs besoins. Certains se sont alors retrouvés en réelle détresse, dans une grande précarité, seuls pour gérer cette situation. Ainsi à

l'angoisse de la crise sanitaire, s'est ajoutée une détresse financière et psychologique.

Ne pouvant rester insensible face à cette misère inacceptable, la mairie de Bourogne a alors décidé de participer à l'aide locale pour les étudiants des campus de l'aire urbaine. Depuis plusieurs mois, l'université de Franche-Comté a mis en place une aide alimentaire et collecte des dons pour les redistribuer aux jeunes. Des flyers ont alors été distribués dans les boîtes aux lettres à deux reprises pour solliciter les habitants de la commune, et les réactions ne se sont pas faites attendre. Très rapidement, des sacs de denrées alimentaires et de produits d'hygiène ont été entreposés à la mairie. Les Bourignais.es se sont montrés réactifs et généreux et une camionnette a vite été remplie, comme en attestent les photos ! Une première livraison a été effectuée le 23 mars et une autre a eu lieu en mai. C'est notre façon de leur montrer que nous ne les oublions pas ! ●



AIDE

ESPACES DES SOLIDARITÉS DÉPARTEMENTALES (ESD)

En début d'année, l'ancien Foyer Rural s'est transformé pour donner naissance à un ESD.

Ecouter, informer, orienter, aider ... sont les maîtres mots de ce service public départemental qui agit en faveur de l'enfance, des jeunes, de la famille et de tous les Terrifortaines et Terrifortains confrontés à des difficultés. Aide au logement, aide à la gestion du budget, RSA et aide au retour à l'emploi, etc. Les ESD réunissent les services de la protection maternelle et infantile (PMI) et ceux de l'accompagnement social en lien avec l'insertion et le RSA. Mais les missions ne s'arrêtent pas à l'action sociale, l'antenne Bourignaise assure aussi une permanence par les services des impôts des particuliers de Belfort et d'autres services sont à venir. ●



Vous souhaitez prendre un rendez-vous ?

- Les Espaces des Solidarités Départementales de Bourogne vous accueillent le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (16h le vendredi) sur rendez-vous au 0800 200 490.
- Les services des impôts des particuliers de Belfort vous accueillent tous les mardis de 8h30 à 12h en vous connectant sur www.impots.gouv.fr (espace perso ou rubrique contact).



COLLECTE ALIMENTAIRE EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS : PREMIÈRE LIVRAISON À L'UTBM DE SÉVENANS !

En quelques semaines nous avons pu collecter de nombreuses denrées. Merci de votre générosité. Grâce à ces dons, de nombreux étudiants du Nord Franche-Comté seront aidés ! Merci à toute l'équipe de l'UTBM - Université de Technologie de Belfort-Montbéliard pour leur accueil !



PERSPECTIVES

Le Plan Local d'Urbanisme de la Commune est approuvé !

LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ DÉFINITIVEMENT SON PLU LORS DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER DERNIER. PRESCRIT EN DÉCEMBRE 2014, LA MUNICIPALITÉ ÉTAIT ENTRÉE DANS UNE PHASE OPÉRATIONNELLE D'ÉLABORATION À PARTIR DE NOVEMBRE 2016, EN CONTRACTUALISANT AVEC L'AGENCE D'URBANISME DU TERRITOIRE DE BELFORT POUR L'ACCOMPAGNER DANS CETTE CONSTRUCTION.

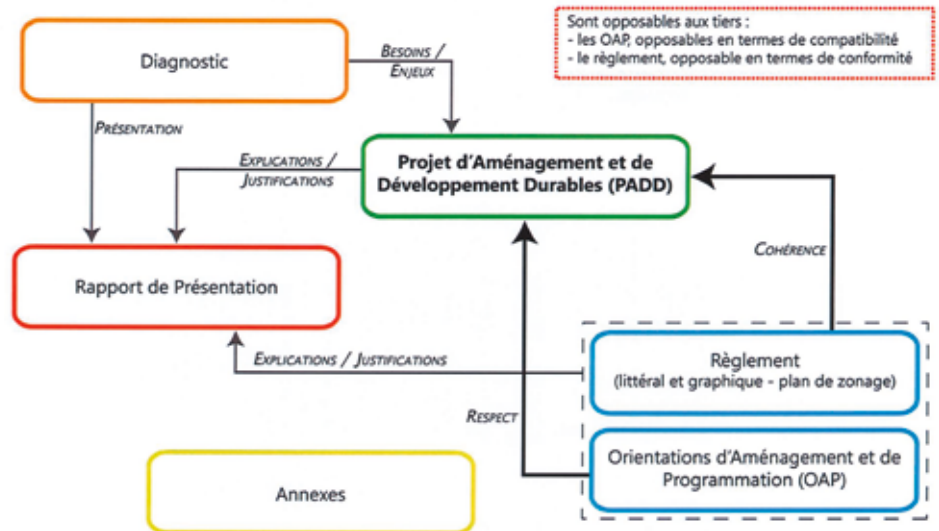


Le dossier d'approbation du PLU et le Périmètre Délimité des Abords sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Commune de Bourogne bourogne.fr, rubrique « Accès rapide », « PLU ».

Les différentes phases de la procédure, du diagnostic et études environnementales en 2017-2018, à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du règlement en 2019, se sont succédées sans difficulté majeure pour aboutir à l'arrêt du PLU le 10 mars 2020, étape nécessaire à la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) et à l'enquête publique qui ont jalonné l'année 2020. La délibération d'approbation définitive du PLU a tenu compte de l'ensemble de ces observations sans remettre en cause l'économie générale du projet.

Le PLU est entré en vigueur suite à la délibération d'approbation du 16 février 2021 et est ainsi opposable à toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées à compter de cette date.

LE CONTENU DU PLU



ORIENTATIONS GÉNÉRALES TRADUISANT LE PARTI PRIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE À L'HORIZON 2035

Le PADD porte le projet politique de la Commune, avec l'objectif de porter une vision prospective de l'aménagement du territoire à l'horizon de 15 ans. Il se structure autour de 5 axes de développement :

- Axe 1 :** Affirmation de la commune en tant que pôle
- Axe 2 :** Consolidation de l'offre résidentielle
- Axe 3 :** Consolidation du commerce et des activités économiques
- Axe 4 :** Préservation et valorisation du cadre de vie, de l'environnement et des ressources
- Axe 5 :** Prise en compte des risques et nuisances

Pour définir ces orientations, et notamment son potentiel foncier en vue d'ouvrir de nouveaux secteurs à l'urbanisation, la Commune n'est pas libre et doit prendre en compte le Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) avec lequel le PLU communal doit être compatible.

Conformément à l'objectif général de lutte contre l'artificialisation des sols et grâce au positionnement de Bourogne comme micro-centre, un plafond de 6 hectares de zones à urbaniser a été déterminé, sans excéder 15 % de l'emprise urbaine actuelle.



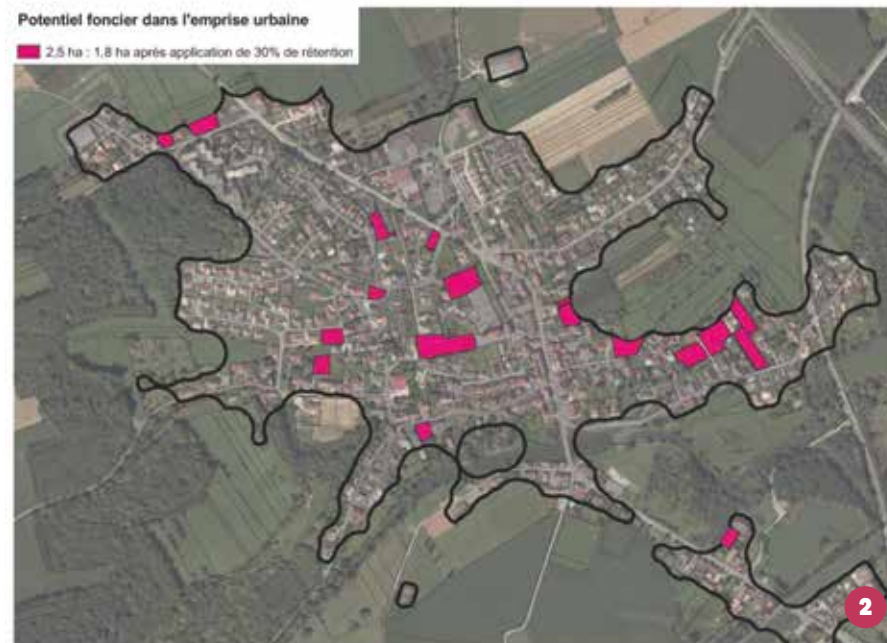
Ainsi, pour conforter l'offre résidentielle de la Commune, il est prévu l'ouverture d'un nouveau quartier d'habitat diversifié au secteur des Chevenières (Zone 1AU) représentant une assiette urbanisable de 4,37 hectares et un potentiel de 64 logements, dont 22 identifiés pour être d'une conception autre que du logement individuel. Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) encadrent l'urbanisation du secteur des Chevenières. Toute opération d'aménagement ou de construction dans ce secteur devra respecter les principes qui suivent : 1

Mais la maîtrise de la consommation foncière passe en premier lieu par la mobilisation du foncier disponible : environ 1,9 ha de foncier identifié (déduction faite de 30 % de rétention foncière), correspondant aux « dents creuses ». 2

L'affirmation de la Commune en tant que pôle passe également par le développement des équipements et de l'offre de services.

Un secteur est à privilégier à ce titre : le secteur de la Varonne (1 AUe), faisant également l'objet d'OAP : celui-ci dispose de nombreux équipements et a été récemment conforté avec la réalisation de la maison médicale et des logements pour seniors et personnes à mobilité réduite, rue Vivaldi. Des projets restent en attente de réalisation, tels que la réhabilitation du foyer rural pour la restauration et l'accueil périscolaire.

Le secteur de la mairie est également à conforter : de nouveaux équipements ont vu le jour dans ce secteur, à l'image de la nouvelle médiathèque implantée dans l'ancienne école et la réhabilitation de l'ancien foyer rural en Espace des Solidarités Départementales. Il constitue un pôle de centralité.



JEUX

SUDOKU

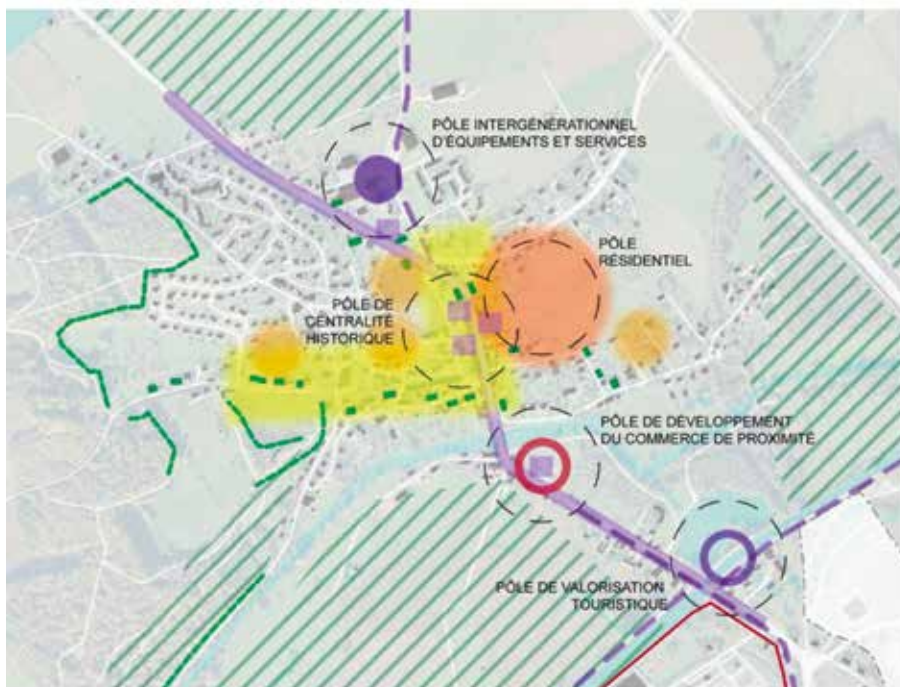
i
Solutions
en page 17

NIVEAU FACILE

		5	9				1
6				4			5 9
2			6 5		4		
	3 9	2			1		
4			3		9		7
		1			6 8 9		
		2		6 4			5
1	5			3			4
3					7 6		

NIVEAU MOYEN

2						1	
4			7		3		
		7				9 4 3	
		5 3					9
		2 4		6 7			
	6				8 3		
3 7 4						6	
			8	7			9
		6					1



LE PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) AUTOUR DES 3 MONUMENTS HISTORIQUES DE BOUROGNE

Le dossier de PLU communal a été instruit de manière concomitante avec le Périmètre Délimité des Abords autour des 3 monuments historiques de Bourogne : la fontaine-lavoir du château, la fontaine-lavoir du corps de garde et le lavoir dit du Bernardot, ayant fait l'objet d'une enquête publique conjointe. Ses prescriptions sont recentrées sur le centre historique de la Commune, correspondant à la zone UA du PLU. ●

i Le PDA est entré en vigueur suite à la publication de l'arrêté du Préfet de Région du 29 mars 2021 et est donc opposable à toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme.

*Le Maire et la municipalité
sont heureux de vous annoncer*

*la Poste revient
à Bourogne*

*Retrouvez votre
nouveau point postal
dans votre boulangerie-pâtisserie
La Savoureuse. dès le 7 juin.*



Point postal

Boulangerie-pâtisserie
« La Savoureuse »

14 rue de Belfort
90140 Bourogne
06 52 92 76 59

CIRCACIENS

L'école fait son cirque

APRÈS UNE DEMANDE DE DEVIS, L'ODYSSÉE DU CIRQUE A PROPOSÉ DE RECEVOIR LES 4 CLASSES LORS DES SEMAINES DU 17 AU 21 MAI ET DU 28 JUIN AU 2 JUILLET.

Malheureusement, c'était sans compter sur la crise sanitaire qui remettait en cause le projet début avril. Heureusement, le protocole sanitaire ayant été allégé au 19 mai, l'Odysée du cirque a pu finalement accueillir deux premières classes le jeudi 20, le mardi 25, le jeudi 27 et le vendredi 28 mai. Pendant ces quatre jours, les classes de CE2/CM1 de madame Boichard et de CM1/CM2 de monsieur Viatte ont découvert les différents domaines circassiens : équilibre sur objet, aérien, acrobatie,

pyramides humaines et jonglage avec Laure, Alexis, Joffrey et Jean-Olivier.

À l'issue des deux premiers jours durant lesquels chaque élève a essayé les différents domaines, les élèves ont commencé à mettre en place le spectacle qu'ils allaient présenter à leurs parents le vendredi 28 mai. Ils ont d'abord choisi le thème de la maison hantée en fil conducteur. Puis chacun a choisi le domaine dans lequel il voulait travailler et durant les deux journées, les enfants ont monté leurs numéros.

Le vendredi après-midi, les élèves ont fait une répétition générale et c'est un peu



stressé mais avec beaucoup de talent, qu'ils ont fait le show devant leurs parents en fin de journée. Ils étaient très fiers de présenter le fruit de leur travail à leurs familles mais aussi à monsieur le maire Baptiste Guardia et à madame la première adjointe Geneviève Sanglard, qui étaient là pour venir applaudir les élèves de l'école. ●

i Le coût de ce projet était de 10 925 euros pour les deux semaines de découverte du cirque et de 1704 € de transport soit un coût global de 1262 €.

SÉCURITÉ

La sécurisation des abords des écoles continue

De nombreux potelets ont été installés pour sécuriser le cheminement des enfants, mais aussi, pour éviter le stationnement gênant le long des trottoirs. Utilisons les places de parking matérialisées pour, il en va de la sécurité de nos enfants. ●



FINANCES

Le budget

POUR L'ANNÉE 2021, COMME LORS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES, LA COMMUNE S'ENGAGE POUR SES ÉCOLES. ELLE A NOTAMMENT LA RESPONSABILITÉ D'ENTREtenir LES LOCAUX. A CE TITRE, ELLE CONTINUERA À LES ENTREtenir ET À LES FAIRE ÉVOLUER.

Il est notamment prévu la construction d'un préau pour l'école primaire à hauteur de 14 756 € (sans la maçonnerie pour les fondations des poteaux), l'achat d'une nouvelle structure de jeux de plein air pour la cour des maternels ainsi que la réfection d'une partie de la cour (des maternels) pour un montant de 33 997€. Le réseau de distribution d'eau étant vétuste, la tuyauterie va être changée pour un montant de 16 993 €. Tout cela aura lieu en période de vacances estivales, dans la mesure du possible, pour ne pas perturber le fonctionnement des écoles.

Par ailleurs, la commune supporte les frais de ménage supplémentaire liés à la crise sanitaire à savoir, la désinfection des sols des écoles pour 230,40€/ mois, et la désinfection des points de contacts pour 345,60€/ mois, en plus du ménage habituel.

De plus, elle continuera à financer les fournitures scolaires, les fournitures pour la direction, l'intervenante en musique, l'achat des livres et des abonnements, le transport pour la piscine et la patinoire, entre autres.

Toutefois, pour cette année 2021, nous réduisons la subvention pour le budget annuel dédié au fonctionnement des écoles car les élus sont forcés de faire des choix, la commune n'ayant plus les moyens d'antan. Pour autant, nous tenons à signaler que cette baisse de subvention n'impactera en rien la qualité des conditions de scolarisation des enfants. Nous avons simplement fait des réajustements. Nous remercions d'ailleurs à ce titre les directeurs Mme Garnier et M. Viatte d'avoir tenu compte de la réalité économique de la commune dans leurs demandes de subventions. ●

La fusion des deux écoles

À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021, LES DEUX ÉCOLES DE BOUROGNE, MATERNELLE ET PRIMAIRE, AURONT FUSIONNÉ SUITE À UNE DÉCISION DE L'INSPECTION ACADÉMIQUE REPRÉSENTÉE PAR M. KRANTZ, LE DASEN.

Les élus communaux ont simplement été consultés et informés de la réunion des deux écoles en une structure administrative unique et n'ont en aucun cas soutenu ce projet. C'est le directeur de l'actuelle école primaire, M. Viatte, qui a accepté de prendre la responsabilité de cette nouvelle entité, et nous l'en remercions. Nous lui souhaitons bon courage dans cette nouvelle mission, plus étendue, mais pour laquelle il n'aura pas de décharge supplémentaire

dans la semaine, et nous lui assurons tout notre soutien. Etant proches géographiquement, les deux équipes ainsi regroupées, continueront à travailler de concert, comme depuis longtemps, et il n'y aura pas de bouleversements pour les enfants. Il faudra faire de cette nouvelle situation une force pédagogique dans l'intérêt de l'élève et une force administrative pour éviter d'éventuelles fermetures de classes. ●

PÉRISCOLAIRE



RETOUR SUR LE PLAN MERCREDI

Une douzaine d'enfants ont participé au plan mercredi cette année. De nombreuses activités leur ont été proposées. Pour chacune d'elle, un équilibre a été recherché entre les activités manuelles et artistiques. Elles ont été organisées en fonction du thème choisi qui était « les 4 éléments » pour cette année. En collaboration avec la Médiathèque, nous avons défini 5 périodes au cours de l'année scolaire.
 Septembre octobre : l'air
 Novembre décembre : le feu
 Janvier février : yin yang
 Mars avril : la terre
 Mai juin : l'eau

CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET 2021

Je vous donne rendez-vous pour le centre de loisirs de juillet avec des moments de fous rires, de détente, de découverte et le soleil bien sûr ! Les inscriptions se feront depuis votre espace famille à partir du lundi 14 juin jusqu'au vendredi 25 juin. Thème des vacances :

- LE FAR-WEST
- L'EGYPTE
- LE MONDE DE DISNEY

ANNÉE 2021-2022

La campagne d'inscriptions périscolaire du matin, soir, cantine, Centre de loisirs et plan mercredi pour l'année scolaire 2021-2022 débutera le lundi 28 juin jusqu'au vendredi 23 juillet 2021.



Les dossiers sont à retirer de préférence sur le site internet de la commune ou à l'accueil périscolaire.

www.bourogne.fr, rubrique Enfance jeunesse, Accueil périscolaire et centre de loisirs

Merci de compléter la fiche de liaison + la fiche d'inscription

BILAN SAISON 2020/21

ACCA de Bourogne : un très bon chasseur...

Malgré une année compliquée pour tout le monde, nous avons réussi à concrétiser une belle saison sur les prélèvements de sangliers et chevreuils, conforme aux obligations.

L'ACCA espère pouvoir organiser cette année, dans le respect des règles sanitaires, notre traditionnel sanglier à la broche et ainsi se retrouver tous ensemble pour une soirée familiale et pleine de bonheur, comme notre village les aime. À tous nous vous souhaitons le meilleur.

Le 6 mars 2021, l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Bourogne a organisé une opération de plantation d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers etc.) afin de favoriser la biodiversité. Au total ce sont 25 arbres qui ont été plantés autour de l'étang du Lamponot, en présence du maire Baptiste Guardia et de l'adjoint Robert Corti, également garde-chasse de l'ACCA. Un grand merci pour ce geste écologique. ●

R. RINGENBACH



SPORT

HAND-BALL CLUB GRANDVILLARD

Ludique, dynamique, le handball c'est bon pour le moral et la santé.

Le HBCG, le club de handball de Grandvillars propose une pratique du handball pour toutes les catégories d'âge à partir de 4 ans pour les garçons comme pour les filles. Depuis plusieurs années de nombreux jeunes de Bourogne ont découvert la pratique du handball grâce au club Grandvillais. Pour les plus jeunes, les entraînements ont lieu principalement au gymnase de Bourogne.

Le HBCG qui a fêté ses 40 ans l'année dernière remercie la commune de Bourogne pour son soutien et pour la mise à disposition des créneaux du gymnase.

Le club prépare sa prochaine saison et sera ravi de vous accueillir prochainement si vous voulez faire partie de l'aventure et vous essayer au handball. ●

→ Contact

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Denis Tribble :
06 59 58 94 72
denis.tribble@orange.fr

Suivez notre actualité sur :
hbcgrandvillars.com/
ou sur notre page facebook



JUMELAGE

Baraka Lao

Les travaux de réfection des latrines et de l'éclairage ont été réalisés avec le financement transmis fin 2020 par l'Association. Le bâtiment de la cuisine a également été rénové. Si les conditions sanitaires le permettent un voyage sera effectué en fin d'année. Ce sera pour nous un plaisir de revoir les enfants, les enseignants et les ressortissants de Lao. Nous apporterons notre contribution annuelle à l'école et nous recueillerons les doléances et besoins de l'équipe enseignante, de l'APE et de l'Association des Femmes. Ce voyage permettra également de réapprovisionner notre stock en artisanat, savon et beurre de karité pour notre participation aux marchés de Noël 2021 auxquels nous nous inscrivons chaque année (si ceux-ci sont organisés). ●

→ Contact

Eric Hermann, 06 60 84 65 70
e.hermann2@orange.fr



Nous remercions le Conseil Municipal de Bourogne pour la subvention octroyée à Baraka-Lao.

1^{ER} RA

Friedland

CELA FAIT QUELQUES TEMPS QUE NOUS PASSONS DEVANT LE 155 F3 BAPTISÉ DU NOM DE LA BATAILLE DE FRIEDLAND (14 JUIN 1807) OÙ L'ARMÉE FRANÇAISE SOUS LE COMMANDEMENT DE NAPOLEON 1^{ER} S'EST IMPOSÉE D'UNE MANIÈRE DÉCISIVE.



Petit hommage de deux anciens chefs de pièces, toujours en activité au ROYAL, ayant servi sur le 155 F3 stationné à l'entrée du ROYAL (n° 172 à l'époque) entre 1986 et 1988 au quartier Pajol de Montbéliard (1969-1997)

LE CNE FABRICE ET L'ADC PASCAL DE LA B5 PROFITENT DE CET ARTICLE POUR FAIRE UN CLIN D'ŒIL AU FRIEDLAND

«Que de souvenirs entre à bras fermes pour nettoyer le tube, décheniller et obus à poste avant d'envoyer le «pellot» (langage d'artilleur). Le rythme était intense sur les positions où la bulle était seulement affinée, le chauffage rustique de la cabine,

directement lié à la météo, n'altérerait pas la cohésion et l'esprit de franche camaraderie au sein de la première batterie.

L'érosion de l'âge est inéluctable, cependant nous sommes, comme les anciens, toujours honorés de servir au 1^{er} régiment d'artillerie.

ROYAL D'ABORD, PREMIER TOUJOURS sans oublier SERVIR SANS COMPTER.» ●

CNE FABRICE



SOLUTIONS

Niveau facile

8	4	5	9	2	3	7	6	1
6	1	3	7	4	8	2	5	9
2	9	7	6	5	1	4	3	8
7	3	9	2	8	5	1	4	6
4	6	8	3	1	9	5	2	7
5	2	1	4	7	6	8	9	3
9	7	2	1	6	4	3	8	5
1	5	6	8	3	2	9	7	4
3	8	4	5	9	7	6	1	2

Niveau moyen

2	5	3	6	4	9	1	8	7
4	9	8	7	1	3	5	6	2
6	1	7	2	8	5	9	4	3
1	4	5	3	7	2	8	9	6
8	3	2	4	9	6	7	1	5
7	6	9	1	5	8	3	2	4
3	7	4	9	2	1	6	5	8
5	2	1	8	6	7	4	3	9
9	8	6	5	3	4	2	7	1

RENDEZ-VOUS

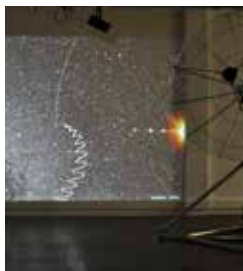
Le plaisir de la culture retrouvée



DU 19 JUIN AU 27 NOVEMBRE

EXPOSITION : DONNER FORME À L'ETHER

Commissariat : Pali Meursault. Avec les œuvres de : Nicolas Montgermont, Julien Clauss, Joyce Hinterding, Dinah Bird & Jean-Philippe Renout, Collectif π-Node, On : Transmission (Tetsuo Kogawa/Christina Kubisch/Sisters Akousmatica/Anna Friz Mobile Radio/Elisabeth Zimmermann/Juliette Volcler/Victor Mazón Gardoqui/CarLY/Franz Xaver)



Donner forme à l'éther rassemble des artistes pour qui la radio n'est plus seulement le véhicule des productions médiatiques. Ils interrogent la transmission et abordent les radiations comme un matériau à part entière, qu'il s'agit d'explorer, de révéler et de sculpter. Profitant de la parenté vibratoire des phénomènes électromagnétiques avec les circulations électriques ou les excitations

acoustiques, ils et elles nous en offrent un accès sensoriel en images ou en sons, et nous confrontent au paradoxe d'une réalité qui tient autant du phénomène naturel que de la production médiatique.

Ouverture au public et rencontre avec les artistes samedi 19 juin de 15h à 19h30 dans le respect des règles sanitaires (plus d'information à partir du 10 juin) et rendez-vous à 17h sur notre chaîne Youtube : Espace multimédia Gantner



DU 3 JUILLET AU 29 SEPTEMBRE

URAMADO, L'ÉVEIL DES TANUKIS

De Julie Stephen Cheng

PARCOURS LIBRE EN RÉALITÉ AUGMENTÉE DANS BOUROGNE EN PARTENARIAT AVEC LA MÉDIATHÈQUE DE BOUROGNE



Uramado est une fenêtre ouverte sur un monde étrange et caché qui ne demande qu'à être révélé. Grâce à la réalité augmentée, les Tanukis, d'adorables et parfois coquins animaux de la mythologie japonaise prennent vie et s'animent. Devant l'Espace multimédia Gantner, téléchargez l'application gratuite Uramado AR (IOS/Android) sur votre smartphone, dénicher les Tanukis endormis dans le village de Bourogne pour y découvrir des scénettes poétiques et colorées.

Ouverture et ateliers le 3 juillet (sous -réserve), plus d'informations à partir du 22 juin



SAMEDI 3 JUILLET

ATELIERS MASQUES ET STICKERS

EN RÉALITÉ AUGMENTÉE

avec Julie Stephen Cheng

À l'aide des Stickers Tanukis et de Masques qui s'animent en réalité augmentée, les participants pourront dessiner les décors de ces personnages, racontant ainsi leurs propres histoires et créeront leurs propres masques afin de repartir avec.

2 séances : de 14h30 à 15h30 et de 16h à 17h. Tout public à partir de 4 ans. Sur inscription mediatheque@bourogne.fr

Les ateliers se dérouleront à la Médiathèque ou à l'Espace Multimédia Gantner

Organisé par :



la Mairie



la Médiathèque



l'Espace Multimédia Gantner



SAMEDI 3 JUILLET

CONCERT : THE YOKEL

La commune, en collaboration avec la Poudrière, aura le plaisir d'accueillir le groupe The Yokel : huit musiciens qui n'ont comme seul bagage que leur amour de la musique. Un folk-rock sublimé par deux voix qui s'entremêlent, des instruments acoustiques et électriques qui s'épousent et créent une tornade, autant sur scène que dans les enceintes.

À 20h30. Entrée libre à partir de 20h dans la limite des places disponibles. Plus d'infos sur poudriere.com/evenement/the-yokel/



JEUDI 8 JUILLET

RECYCLAGE CRÉATIF
AUTOUR DE VIEUX LIVRES

Le temps d'un après-midi, venez apprendre à détourner les pages d'un livre à travers « La poésie de papier » et à « l'art du pliage de livres ». Grâce à du fil de fer, des pages de livre et beaucoup d'imagination, les enfants sont invités à créer des sculptures toute en légèreté.

De 14h à 17h. À partir de 6 ans. Sur inscription (12 places) Sous le préau de la médiathèque



JEUDI 15 JUILLET

LA SCIENCE SE LIVRE...

Fun et découvertes : les enfants réalisent leurs propres expériences à travers des manipulations simples et ludiques, des quizz.

De 14h à 17h. À partir de 6 ans. Sur inscription (12 places) Sous le préau de la médiathèque



MARDI 20 JUILLET

ATELIER COLORIAGE AUGMENTÉ

Découvre une nouvelle facette du coloriage grâce à la réalité augmentée avec les cahiers de Dessin animée des éditions-animées. Pars à la découverte de Matisse, artiste du XX^e siècle et de sa passion pour les couleurs et l'art du dessin. Tout d'abord choisis un modèle parmi la sélection, colorie-le et grâce à une tablette et une application spécifique, donne vie à ton dessin que tu pourras garder pour recréer l'animation chez toi.

De 9h30 à 11h. Gratuit. Atelier de 5 à 8 ans. Inscriptions au 03 84 23 59 72 ou lespace@territoiredebelfort.fr



SAMEDI 14 AOÛT À 20H

LE CANAL DEVIENT UNE SCÈNE MUSICALE

En collaboration avec l'association Liberty'ship et le bateau OhLaLaLa, la municipalité vous propose d'accoster à Bourogne pour une escale musicale. Deux concerts gratuits vous seront proposés.

MÉDIATHÈQUE



QU'ALLEZ-VOUS LIRE CET ÉTÉ ?

Les pochettes surprises de retour à la médiathèque

Laissez-vous surprendre par les pochettes surprises de l'été ! Pour faire de nouvelles découvertes et élargir vos lectures. En plus de vos emprunts habituels.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire auprès de la médiathèque par mail ou sur place dès le 1^{er} juin et de préciser si vous souhaitez des pochettes pour enfant ou pour adulte.

→ À retirer du 19 juin au 3 juillet

	PÉRIODE SCOLAIRE	VACANCES SCOLAIRE
LUNDI	16h30 – 18h	14h – 18h
MARDI	11h30 – 13h30	Fermé
MERCREDI	14h – 18h	
VENDREDI	16h30 – 19h	
SAMEDI	9h30 – 12h30 / 14h – 18h	

La médiathèque sera fermée :

EN JUIN : lundis 21 et 28, 22 et 29, vendredi 25 juin

EN JUILLET : vendredi 30 juillet

EN AOÛT : Du 2 au 21 août inclus.

Reprise le lundi 23 août.



TARIFS ABONNEMENT

GRATUIT Moins de 18 ans, étudiant – 18-30 ans + coupon carte avantages jeunes, professionnel de l'enfance, bénéficiaire CCAS, RSA, demandeur d'emploi

5 € / an Adultes commune

7 € / an Adultes hors-commune

ESPACE MULTIMÉDIA GANTNER

EXPLORER LA CULTURE NUMÉRIQUE



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

LES PERSISTANCES, UNE ARCHÉOLOGIE DU SOL DES EUROCKÉENNES

Expérience Sonore. Une proposition de l'Espace multimédia Gantner et de la Maison départementale de l'environnement.

En 2019, Eric La Casa a arpenté le site des Eurockéennes de Belfort, à la manière d'un archéologue sonore, tout en rencontrant ses acteurs, du botaniste au festivalier. Aidé par l'artiste sonore Thomas Tilly, les deux artistes ont sondé le sol du festival pour y mesurer des phénomènes vibratoires, et amassé des traces matérielles afin de proposer aujourd'hui d'expérimenter ce site et de le fouiller, à la recherche de leurs nombreuses découvertes.

Hors les murs, Lac du Malsaucy, Sermamagny. Gratuit



ATELIERS : TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Exemples d'ateliers possibles :

Retouche d'image, montage vidéo et introduction à l'informatique, software et hardware (logiciel et matériel).

Apprendre à l'EMG :

L'Espace multimédia Gantner met à votre disposition en libre-service et sur place, des ressources en ligne variées : cinéma, musique, presse, auto-formation... Une banque de données de VOD ainsi qu'un parc informatique d'ordinateurs et de tablettes.



Horaires d'ouverture
Mardi au samedi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique
du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermeture du 1er au 21 août inclus



Contact
Espace multimédia Gantner
1 rue de la Varonne
90140 Bourogne
03 84 23 59 72
lespace@territoiredebelfort.fr
espacemultimediagantner.
territoiredebelfort.fr



Facebook
@espacemultimediagantner



Instagram
espacemultimediagantner



SCOLYTE

La santé de nos forêts

Durant vos promenades dans notre forêt communale, vous avez remarqué la coupe récente de la sapinière (parcelle n°15). Ce paysage chaotique fait suite à un arrêté préfectoral (n°2020-716 BAG), lequel impose aux communes forestières atteintes par l'invasion du scolyte d'abattre les peuplements sinistrés par ce phénomène biotique.

Le scolyte avait attaqué plus de 85% de cette parcelle. Parallèlement à cet arrêté, un plan de relance a été mis en place afin d'aider les communes forestières à reconstituer un peuplement adapté au changement climatique et ainsi mieux l'atténuer. Notre commune a fait le choix de faire partie de ce plan de relance. En rentrant dans le programme, nous replanterons 5 hec-

tares sur le bas de la parcelle. En lien avec l'ONF, le reste de la parcelle se régénérera naturellement. En participant au plan de relance, nous espérons être subventionnés à hauteur de 80%.

→ **Nous devons être attentifs à la nature et la préserver, elle est notre poumon, notre avenir.**



CADRE DE VIE



Fleurissement du Village

Comme chaque année, les élus, les bénévoles et les employés communaux, se sont retrouvés le jeudi 27 mai, aux anciens ateliers de la commune pour préparer les nombreuses jardinières qui ont été installées dans les rues de Belfort et Delle, ainsi qu'aux fenêtres de la mairie et autres bâtiments communaux. Des décors viendront bientôt agrémenter certains endroits du village (murs de fleurs, décors animaliers etc.). Nous devons réfléchir sur un fleurissement moins gourmand en eau. Nous avons déjà voté l'achat et l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie de 70 m³, qui évitera de prélever l'eau à nos robinets. Il sera installé aux Nouveaux Ateliers dans la ZI.



État civil

Du 15 janvier 2021 au 31 mai 2021

NAISSANCE

27 JANVIER

Marina KOBIERZYCKI

2 rue des Tonneliers

7 MAI 2021

Simon CHARMOILLE

2 allée des Vendanges

MARIAGE

22 MAI

Bruno CAMAIL & Simone LE GUEN

24 bis rue de la Gare

DÉCÈS

22 FÉVRIER

Jean-Michel NORMAND

15 rue Haute

À NOTER

NOUVEAUX HORAIRES À LA BOUCHERIE ZOBENBUHLER

Lundi : fermé

Mardi : 8h-17h30

Mercredi : 8h-17h30

Jeudi : 8h - 12h

Vendredi : 8h-17h30

Samedi : 8h - 14h

